



# Municipalité des Cèdres

## AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 517-2024

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ** que lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 10 septembre 2024, le conseil municipal de la Municipalité des Cèdres a adopté le **règlement numéro 517-2024 sur la gestion de l'alimentation et l'assainissement de l'eau et sur les égouts.**

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est disponible au bureau de l'hôtel de ville situé au 1060, chemin du Fleuve, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau ainsi que sur notre site internet.

**AVIS FAIT ET DONNÉ** à Les Cèdres, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du **règlement numéro 517-2024** aux deux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, et ce en date du 16 septembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

Chantal Primeau  
Directrice des affaires juridiques  
et greffière-trésorière adjointe